



Détourne de l'argent de notre compte joint

Par **serge**, le **11/04/2011** à **12:19**

Bonjour, mon amie est séparée de son ex depuis 5 ans, ils ont une maison en location et ont gardé un compte joint où ils versent les loyers et font tous les prélèvements (impôts assurances ect...). récemment elle s'est rendu compte qu'il se servait de manière abusive ex: il doit lui payer une indemnité de logement car il habite dans une maison qui leur appartient il paie avec le compte joint. indemnité décidée sur le jugement lors de leur séparation. il est difficile de fermer le compte car les emprunts ect.. se font dessus. comment peut-elle agir pour éviter qu'il ne se serve xce qu'il fait depuis longtemps apparemment et pour d'autres choses également. elle a toujours fait confiance et ne suivait que de loin le compte j'ajoute qu'elle a décidé de sortir de l'indivision mais est-il possible pour elle de récupérer les sommes détournées? merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **11/04/2011** à **12:22**

Il a le droit de disposer de l'argent sur le compte joint, comme elle. Quand on se sépare, on sépare aussi les comptes

Par **serge**, le **11/04/2011** à **12:35**

il n'existe aucun recours? il a bien abusé de sa naïveté ou gentillesse sur d'autres points aussi ex fait virer des loyers sur son compte

Par **mimi493**, le **11/04/2011** à **13:40**

Si c'étaient des loyers d'un logement en indivision, elle est en droit de lui en réclamer la moitié

Par **serge**, le **12/04/2011** à **09:54**

il est difficile de prouver les détournement qu'il a fait car les relevés bancaire du compte joint font apparaitre des remises de chèque global et jamais la même sommes comment vais je pouvoir le démontré?

Par **mimi493**, le **12/04/2011** à **13:54**

Vous dites qu'il a encaissé des loyers sur un compte à luiTenez la comptabilité de l'indivision, puis par LRAR réclamez les sommes

Par **serge**, le **13/04/2011** à **08:08**

bjr merci de vos réponses et super votre site merci encore